La fromagerie à vapeur

Autor(en): **Buchon, Max**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 43

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-180515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ramper. — Manière de s'élever.

Soufflet. — Ranime le feu de la cheminée et de la discussion.

Guerre. — Exercice très dangereux qui procure de l'avancement aux militaires.

Potence. — Instrument à corde dont l'usage s'est conservé en Angleterre.

Chasseur. — Un homme qui dépense cinquante francs pour tuer un lapin de trente sous.

Carrière. — Celles de pierre ne sont pas les plus dures. Les carrières libérales fournissent bien moins de ressources pour bâtir un hôtel.

Indépendance (l'). — Elle consisterait à n'avoir ni faim ni soif, ni chemisier, ni restaurateur, ni domicile. Donc c'est une chimère.

Sot. — Ce que je pense de vous, et ce que vous pensez probablement de moi. Ce qui fait que les sots sont en majorité.

Public (le). — Vous — moi — tout le monde — un drôle d'animal — notre esclave — notre tyran — spirituel comme Voltaire — bête comme la foule. On n'en peut faire grand'chose de bon, et on ne fait rien sans lui.

— On le flatte, on l'insulte; on le caresse, on l'égratigne. Que lui importe! Il est impersonnel; c'est un élément.

Légende (la). — L'histoire des gens qui ne savent pas lire.

Lit (le). — On y passe le tiers de la vie et on y meurt. Heureusement il est insaisissable.

Livre (un). — Un ennui, une consolation, un trésor, un bouquin.

Perroquet. — Un animal qui n'a pas conscience de ce qu'il dit : en quoi il ressemble souvent à son maître.

Célébrité. — Il y a plusieurs manières de l'acquérir : par le génie ou par le crime. La cour d'assises est le chemin le plus court.

Rendez-vous. — Procédé pour éviter les gens qu'on ne veut pas voir.

Douceur. — Une vertu qui vous expose à être battu, escroqué, berné et condamné aux dépens pour tous dommages et intérêts.

Considération. — L'estime entre gens très riches.

Bijoutier. — Le serpent du paradis en boutique.

Arbalète. — L'enfance du Chassepot.

Dettes. — Généralement elles inquiètent plus le créancier que le débiteur.

— On ne voit pas l'utilité d'en faire si on les paie.

— On dit que qui les paie s'enrichit. Cette maxime est d'un usurier.

Cave. — La bibliothèque des viveurs.

Chien. — Un animal qui aime son maître, parfois jusqu'à la rage.

Erreur. — En comptabilité, elle suppose toujours une distraction, et parfois une soustraction.

Science. — Celui qui sait le plus peut toujours apprendre quelque chose de celui qui sait le moins.

Célibataire. — Un homme qui a manqué l'occasion de faire le malheur d'une femme.

Collége. — Endroit où l'on vous enseigne tout ce que vous devez apprendre plus tard.

Passions (les). — Ne sont que des appétits; mais il y en a de si gloutons qu'on est bien forcé de les réprimer.

Jeu (le). — La fortune ou la ruine à la vapeur.

Santé. — On parle toujours de sa santé au voisin, qui ne s'y intéresse guère.

Héritier. — Un ingrat.

Portefeuille. — On le place sur le cœur pour en comprimer les inspirations trop généreuses.

Réaction. — Lendemain de l'ivresse.

La fromagerie à vapeur.

M. Max Buchon, dans son ouvrage intitulé : *Les fromageries franc-comtoises, comparées à celles de la Gruyère et de l'Emmenthal*, donne la description suivante de la manière dont on a appliqué la vapeur à la fabrication du fromage à Herzogenbuchsée.

« Voici comment on procède : Mettez vos trois ou quatre cents litres dans un récipient quelconque, fût-ce même dans une cuve de bois, au voisinage d'un alambic ordinaire. Allongez le chapiteau d'un tuyau que vous plongez simplement dans la cuve de lait.

En sortant du pis de vache, le lait porte ordinairement 24 degrés Réaumur de chaleur. Sous l'influence de la vapeur, dont la chaleur se répand instantanément dans toute la masse du lait, celui-ci arrive promptement à 30 degrés, et tranche sous l'action de la présure. A 40 degrés, le fromage est fait, et peut être enlevé de la chaudière. La vapeur n'a augmenté le volume du liquide que dans la proportion de trois pour cent, ce qui est sans inconvénient, car l'eau vaporisée ne peut lui donner aucun goût fâcheux, étant plus pure que celle de la fontaine la plus limpide.

Un premier fromage confectionné de cette façon par M. Frédéric Moser, à Herzogenbuchsée, a si bien réussi qu'il a obtenu les compliments de tous les connaisseurs et a été primé au concours de Colmar.

Ce fromage pesait 63 livres et demie. Sa confection avait exigé 11 livres et demie de lait par livre de fromage, proportion qu'on peut regarder comme très favorable.

Dès ce moment M. Moser regarda le problème de la fromagerie à vapeur comme résolu. Ce système a l'avantage de pouvoir être appliqué en famille et dans les proportions les plus réduites. Il facilite étonnamment l'excitation ou la modération de la chaleur au moyen d'un simple robinet. Une modification à ce système consiste à envelopper la chaudière ordinaire d'une chemise de tôle, en dirigeant le tuyau de vapeur dans l'espace de deux pouces laissé libre entre la chaudière et la tôle. En 1861, ce système était déjà en pleine activité à la fromagerie à vapeur de St-Urbain, qui a fait ainsi 36,000 livres de fromage, en ne dépensant que 80 centimes de bois par fromage.

L'organisation de cette fromagerie à vapeur a coûté 2,000 francs.

Répétons ici à bien plus forte raison, ce que nous disions déjà tout-à-l'heure: Suppression de la fumée, propreté plus facile, économie de bois, plus de fromages trop chauffés, voilà les résultats certains qui recommandent ce système à l'attention publique.»

Nous apprenons avec plaisir que la commission nommée à la réunion de l'Hôtel-de-Ville avec charge de s'occuper de la fondation d'une *société coopérative immobilière* à Lausanne (voir le nº 33 du *Conteur*, à la date du 14 août), vient de terminer sa tâche et d'élaborer, après de longues et sérieuses délibérations, les statuts définitifs. Fournir des logements commodes et salubres, à bon marché; encourager l'épargne et favoriser l'accession au capital parmi la classe des ouvriers, des employés et de tous les travailleurs en général: tel est le but sommaire de cet utile entreprise. — Les listes pour la souscription des actions de 100 francs (le premier versement de 50 francs s'effectuera dès que le chiffre de 300 actions aura été atteint,) ainsi que des exemplaires des statuts, sont déposés *jusqu'à la fin du mois* à la Banque cantonale vaudoise, à l'Union vaudoise du Crédit (place de la Palud); chez M. Brun, banquier (2, rue du Pont,) et chez M. Monnet, libraire, bureau du *Conteur Vaudois*.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

V

— « Ecoutez, Christian, » dit-il enfin avec gravité, « je pense que ce n'est point par un pur effet du hasard que vous vous êtes égaré. Souvent, une main invisible mène l'homme dans un tout autre chemin que celui que son esprit borné l'avait engagé à choisir. Mais l'homme ne comprend point le signe qui s'adresse à lui. Au lieu de se rendre où la main invisible le mène, il revient sur ses pas. »

— « Je ne vous comprends pas très bien, » dit Christian.

— « Voyez vous-même, poursuivit le vieux pionnier, « vous partez dans l'intention de vous rendre chez le docteur. Le chemin vous est connu. Vous l'avez déjà parcouru plus de cent fois; et pourtant vous vous êtes égaré. Cela veut dire, je présume, que le docteur pourra tout aussi peu guérir le petit frère, qu'il n'a pu guérir les deux petites sœurs qui sont mortes. »

— « Je ne le crains que trop, » répondit Christian, avec un profond soupir; » mais c'est le meilleur qu'on puisse trouver, bien des lieues à la ronde. »

— « Le meilleur! » interrompit le vieillard en s'arrêtant, « je le veux bien! c'est le meilleur! néanmoins, il y a encore maintes choses dont il n'est pas question dans ses livres, tout comme il est mainte maladie pour laquelle il n'est point de remède en pharmacie. Du reste, vous voilà maintenant sur le bon chemin, l n'y a qu'à descendre... là... à droite. Vous ne pouvez vous égarer. » Christian restait, indécis, à la même place, mais il ne savait ni que demander, ni comment le demander. Il songeait avec angoisse que le vieillard pourrait lui confirmer les idées pénibles et confuses qui l'avaient préoccupé, au point de lui faire perdre le bon chemin. Le pionnier vit et comprit l'indécision de Christian. Il ajouta, après un moment de silence: « Ecoutez-moi bien, paysan de la Haldé, je vais vous donner un exemple. Selon l'ancien usage, votre femme, outre son trousseau, vous a apporté un bœuf. C'était un animal superbe et de la race la plus pure. Le père de Meilé avait parcouru toute la contrée pour le choisir, et il l'avait payé gros. Qu'est-il devenu!... Bientôt après, ce fut la meilleure vache de votre écurie qui fut atteinte; dites-le, a-t-on pu trouver un remède pour la guérir? »

— « Non. » — « Ou bien, avez-vous pu trouver en elle une trace quelconque de maladie après que vous l'eûtes fait abattre? »

— « Non, » répondit Christian d'une voix sourde.

— « Précisément, » poursuivit le pionnier d'un ton sentencieux. «Au surplus, si vous voulez venir en causer avec moi, vous savez où est le Steinigberg. Dieu vous garde! »

En disant ces mots, le vieux pionnier disparut dans un fourré de jeunes sapins. Ce fut comme dans un rêve, que Christian descendit à la bourgade. Entre ses idées superstitieuses et la simple réalité, lequel choisir? Que dire au médecin sur l'état de l'enfant? Comment s'expliquer clairement dans la confusion d'idées où il se trouvait? Il dut s'arrêter et méditer pour préparer ses paroles. Le médecin fut bientôt prêt à suivre le jeune père affligé. Après examen du petit malade, il ne put donner que bien peu d'espérance. Pâle comme un cadavre, l'enfant gisait là dans un assoupissement continuel. De temps en temps apparaissait une tache rouge sur les joues. Si l'enfant ouvrait les yeux, on voyait paraître sur son visage un sourire comme celui d'un mourant qui affecte la sérénité pour calmer les craintes de ceux qui l'entourent.

En sortant, le docteur cligna de l'œil vers Christian. Celui-ci comprit le signe et le suivit. Arrivé hors de l'appartement, le médecin avoua tout franchement que l'état de l'enfant laissait fort peu d'espoir, à moins qu'il ne survînt quelque changement subit, inespéré, comme le cas se présente quelquefois chez les patients de cet âge. Le docteur s'éloigna. Lorsque Christian rentra, Meilé lui demanda ce qu'il avait dit. La voix de la mère, en faisant cette question, ne montrait que trop qu'elle prévoyait la réponse. Le triste silence que Christian garda, parlait de reste; elle sut ce qu'il fallait penser, Meilé s'assit près du petit malade et fondit en larmes. Pendant ce temps, Christian arpentait la chambre en silence; les larmes de son épouse lui tombaient comme des étincelles brûlantes sur le cœur. Enfin, il ne put plus se contenir. — Meilé, » dit-il en s'approchant du berceau. « le vieux pionnier du Steinigberg m'a déjà donné à entendre, ce matin, que le docteur ne pourrait guérir cette maladie, attendu qu'on n'y peut rien par les remèdes ordinaires. Tu sais qu'il voit beaucoup de choses là où d'autres ne voient rien. Une fois la glace rompue, le premier mot lâché, Christian poursuivit son récit et raconta ce qui s'était passé dans la forêt. Toutefois il garda le silence sur les idées qui s'étaient présentées à lui involontairement.

Dans la même matinée, notre ancienne connaissance, Verena, la marchande d'allumettes, était venue voir Meilé. Avec l'habileté qui lui était propre, elle avait bientôt reconnu ce qui se passait au fond du cœur de la jeune mère, et alors, elle aussi, avait fait des observations sur l'histoire du bœuf apporté en dot. — « Depuis déjà longtemps, » avait-elle dit, d'un air mystérieux et en s'en allant, « un mâlin esprit rôde autour de votre maison, et il détruira toujours ce que vous avez de plus cher, si vous ne parvenez à le détruire lui-même. » Ce fut ensuite de cette coïncidence que Christian trouva sa femme, qui ne lui parla point de cette visite, parfaitement d'accord avec lui lorsqu'il proposa de se rendre le lendemain, de grand matin, chez le vieux pionnier. C'est ainsi que chacun des époux avait, dans le fond de son cœur, un amas de combustibles desquels il ne fallait qu'approcher une allumette enflammée pour voir éclater un incendie dévorant. *(A suiv.)*

Pour paraître au 1er novembre,
chez L. MONNET,
au bureau du CONTEUR VAUDOIS

CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile,

(Prix 4 francs.)

portant une explication sur la manière de s'en servir et indiquant exactement, par un mécanisme très simple, l'état du ciel pour chaque heure. Au moyen de cette carte, les personnes les moins exercées aux observations astronomiques, peuvent facilement s'orienter dans le ciel et apprendre à connaître les diverses constellations.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE